



## LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE REÇU PAR LES MARAÎCHERS PROVENÇAUX

*Le 26 juillet dernier, le ministre de l'Agriculture, M. Stéphane TRAVERT, s'est rendu dans deux exploitations des Bouches-du-Rhône produisant des légumes et engagées dans la réduction des produits phytosanitaires. L'occasion de réaffirmer la feuille de route du gouvernement en matière de réduction des intrants : "Se passer des pesticides, c'est possible".*

- Sur l'exploitation de Salon-de-Provence, **Monique Aravecchia**, élue à la Chambre d'agriculture, et son fils **Serge Aravecchia** ont accueilli le ministre. Il a pu observer les efforts entrepris en production de tomate hors-sol en matière d'intrants. Il a ainsi découvert la démarche "Zéro Résidu de Pesticide", démarche qui veut offrir au concitoyen un produit sans résidu d'intrant phytosanitaire, mais dont le coût de production est aussi plus élevé et qui nécessite des investissements complémentaires en conséquence. Les producteurs expliquent que pour y arriver, une des techniques employées sur l'exploitation est de limiter les entrées de ravageurs par des filets aux ouvrants des serres, et par des lâchers massifs d'insectes auxiliaires, tels que *Macrolophus* et *Encarsia*.



*Serge Aravecchia, à droite, explique au ministre la démarche "Zéro Résidus de Pesticide".*



*Aux côtés de Claude Rossignol, président de la Chambre d'agriculture, Monique et Serge Aravecchia expliquent les besoins en investissement pour la modernisation des serres.*

- Les échanges se sont aussi concentrés sur les investissements pour le financement d'une serre et notamment sur l'impossibilité actuelle pour les maraîchers d'émarger auprès de FranceAgrimer. Le ministre a entendu les besoins d'investissement afin que les exploitations restent compétitives et innovantes face à une concurrence de plus en plus forte. Pour **Stéphane TRAVERT**, la compétitivité des exploitations est essentielle, il a annoncé ainsi qu'un plan de soutien à l'investissement est en cours de finalisation au gouvernement pour soutenir les projets d'innovations dans l'agriculture et l'agroalimentaire. Le ministre rappelle aussi qu'un de ses objectifs à l'horizon 2022 est d'avoir dans la restauration collective 50% de produits issus de l'agriculture biologique, qu'il présente comme possibles nouveaux débouchés commerciaux.

■ La deuxième visite s'est déroulée à Maillane chez **Jean-Paul Riousset**, où le ministre a pu découvrir dans les serres d'aubergine l'investissement technique que le producteur a entrepris : lâchers d'insectes auxiliaires, filets, panneaux de piégeage, sondes tensiométriques, produits de biocontrôle, ... Engagé dans le Réseau Ferme depuis 2011 et accompagné par la Chambre d'agriculture, le producteur a expliqué au ministre ses résultats techniques et les efforts qu'il a dû faire. Stéphane TRAVERT a rappelé son souhait de valoriser les exploitants qui ont choisi de travailler sur le biocontrôle et qui développent de nouvelles pratiques agronomiques permettant de répondre aux nouveaux besoins sociétaux.



*Avec à ses côtés, le président de la Chambre d'agriculture, Jean-Paul Riousset engagé dans le réseau Ferme Déphy, explique au ministre les pratiques qu'il a revues avec succès pour l'aubergine.*

■ Pour le ministre de l'agriculture, il est possible de se passer de pesticides. Il souhaite que les outils le permettant soient partagés au plus grand nombre, notamment via le réseau Ferme Déphy.

Néanmoins, il assure que les agriculteurs ne seront pas seuls pour développer cette banque de solutions, et souhaite faire peser les efforts du changement sur toute la chaîne. Jean-Paul Riousset en a profité pour affirmer que l'aval ne joue pas le jeu des efforts entrepris.



*Jean-Paul Riousset présente sa gamme d'aubergine au logo "Made in France" au ministre, en compagnie des élus et représentants agricoles locaux.*

■ Il affirme au ministre que la grande distribution continue à tirer les prix vers le bas, et met l'exploitation en très forte concurrence avec les produits d'importations espagnoles. L'exploitation essaie de tirer des ressources en se diversifiant et aussi en se rendant plus visible sur les étals à l'aide de stickers apposés sur les légumes. La question de l'amélioration des revenus des agriculteurs a été discutée et le ministre s'est dit très confiant dans le projet de loi "alimentation" actuellement examinée à l'Assemblée Nationale. Il assure que les producteurs doivent vivre de leur travail.

**Contact : Laurent Camoin - Ingénieur-conseil en maraîchage :**  
[l.camoin@bouches-du-rhone.chambagri.fr](mailto:l.camoin@bouches-du-rhone.chambagri.fr)



**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'agence française pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses, attribués au financement du plan Ecophyto.*